



Commune de COMBS LA VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 octobre 2024

Délibération n°04

Date de convocation
11.10.2024

Date d'affichage
15.10.2024

Nombre de
Conseillers

en exercice : 35

présents : 24

votants : 34

Objet : Utilisation du portail « Mon Compte Partenaire » de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine et Marne et droits d'habilitation des utilisateurs

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt et un octobre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO – Mme M. GOTIN – M. JM. GUILBOT – Mme LM. LODE-DEMAS – M. F. BOURDEAU – Mme C. LAFONT – M. G. ALAPETITE – M. C. LUTTMANN – M. C. GHIS – Mme C. KOZAK – M. B. ZAOUÏ – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND – M. E. ALAMAMY – M. Y. LERAY – M. FC. YOUNBI NGAMO – Mme C. VIVIAN – Mme H. KIRCALI – Mme L. MASSE – M. S. ROUILLIER – Mme A. ADJELI – M. B. VRIGNAUD – M. D. ROUSSAUX.

Absents représentés

Mme MM. METRAL BORNET par M. G. GEOFFROY – M. C. DELPUECH par M. E. ALAMAMY – Mme LA. MOLLARD-CADIX par Mme M. GOTIN – M. D. VIGNEULLE par M. JM. GUILBOT – Mme M. GEORGET par Mme C. LAFONT – Mme F. SAVY par M. C. GHIS – Mme M. LAFFORGUE par Mme J. BREDAS – M. J. RANQUE par M. J. SAMINGO – Mme KD. ILLMANN par Mme H. KIRCALI – M. P. PELLOUX par M. D. ROUSSAUX.

Absente

Mme A. MEJIAS –

Envoyé en préfecture le 24/10/2024

Reçu en préfecture le 24/10/2024

Publié le 24/10/2024

ID : 077-217701226-20241021-DEL_21OCT24__4-DE



Madame Hadda KIRCALI a été élue secrétaire de séance.

Madame Christiane LAFONT, rapporteur, soumet au conseil municipal le rapport suivant :

Afin de simplifier les relations entre les partenaires d'action sociale et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Seine et Marne, cette dernière met à disposition un portail dédié aux collectivités, associations, ... via le site CAF.fr, dont l'utilisation est encadrée par une convention.

Cet espace sécurisé « Mon Compte Partenaire » permet aux gestionnaires des établissements d'accueil du jeune enfant, d'accueil de loisirs, de service jeunesse et de

centres sociaux de déclarer en ligne toutes les données d'activités et/ou financières (budget prévisionnel, compte de résultats, actualisation des données) et propose aussi une consultation des données des dossiers allocataires en temps réel (composition du foyer, ressources, ...).

Ce portail donne également accès au suivi de traitement des différents droits (Prestation de Service, acomptes et soldes) ainsi qu'à des statistiques sur la gestion des équipements, en comparaison à des moyennes locales et nationales.

L'utilisation de cet espace « Mon Compte Partenaire » est soumise à des demandes d'habilitation en fonction des profils définis :

- administrateur du portail pour le compte de la collectivité,
- fournisseur de données d'activité,
- fournisseur de données financières,
- approbateur des données,
- accès aux données des allocataires CAF.

Envoyé en préfecture le 24/10/2024

Reçu en préfecture le 24/10/2024

Publié le 24/10/2024

ID : 077-217701226-20241021-DEL_21OCT24__4-DE

S²LO

Les profils définis sont identifiables par une adresse électronique personnelle.

Il est à noter que la validation des déclarations (par le profil « approbateur ») dans le portail vaut signature électronique et engage la responsabilité du gestionnaire.

Le changement d'adresse postale de la mairie de Combs-la-Ville ainsi que les mouvements de personnel au sein de la collectivité nécessitent de mettre à jour certaines données dans le contrat de service établi avec la CAF, dont la liste des différents utilisateurs de ce portail et donc de solliciter la CAF en ce sens.

Au vu de la nécessité de mettre à jour l'adresse de la mairie de Combs-la-Ville ainsi que la liste des différents utilisateurs du portail « Mon Compte Partenaire »,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29,

VU la convention d'accès à l'espace sécurisé « Mon Compte Partenaire » du 24 avril 2017,

VU le contrat de service du 27 avril 2018 pris sur le fondement de la convention suscitée,

VU l'avis de la commission Prévention, Epanouissement Educatif, Social et Citoyen, et de la commission Administrative générale, Finances et Ressources humaines

CONSIDERANT l'obligation de mettre à jour l'adresse postale de la mairie, la liste des différents utilisateurs et de désigner un nouvel administrateur pour le compte de la collectivité,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE le Maire à solliciter la Caisse d'Allocations Familiales de Seine et Marne pour une mise à jour des coordonnées de la mairie de Combs-La-Ville, des utilisateurs de l'espace sécurisé « Mon Compte Partenaire » et à signer tout document afférent à cette demande (contrat de service, bulletins d'adhésion, avenants, ...).

Combs-la-Ville, le 21 octobre 2024

Le Maire
Guy GEOFFROY



La secrétaire de séance
Hadda KIRCALI

Pour : 34
Contre : -
Abstention : -

Envoyé en préfecture le 24/10/2024

Reçu en préfecture le 24/10/2024

Publié le 24/10/2024

ID : 077-217701226-20241021-DEL_21OCT24__4-DE